

Procès-Verbal d'une Assemblée Spéciale de l'AEIRO

tenue le 4 avril 1979 à l'Université de Montréal
en la ville de Montréal, Québec.

- A l'unanimité il est décidé par les membres présents que Thierry Morneau agisse comme président d'assemblée et que Guy Garon agisse comme secrétaire d'assemblée. Tous deux sont membres de l'AEIRO.
- L'assemblée est ouverte à 13:45 hrs par le président
110 membres sont présents.
- Nous en sommes au point 4 de l'ordre du jour.
- Michel Dion propose de déplacer le point calendrier inscrit à l'ordre du jour.
secondé par Yvette Courry.
refusé sur division pour 12
contre 30
abstention 20
- L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
- Nous en sommes au point 5 de l'ordre du jour.
- Laurent Langlois explique les cas d'exception pour ceux qui ne se renouvellent pas tout de suite.
- Nous en sommes au point 6 de l'ordre du jour
- En remplacement de M. Robert Cleroux directeur du département M. Van Maag présente le point calendrier.

- Sylvain Mothe propose l'adoption du projet A comme calendrier.
secondé par Roseline Pheul

adopté sur division pour : 69
contre : 1
abstention : 10

- Michel Dion propose un vote indicateur pour savoir si l'assemblée est intéressée à garder le présent calendrier.

Vote pour 70
contre 3
abstention 7

- Nous en sommes au point 7 de l'ordre du jour.

- Officieusement Robert Tellier informe l'assemblée qu'à la prochaine les mises en candidatures pour l'élection des officiers 3 personnes s'étaient présentées

- On passe au point 8 de l'ordre du jour.

- Robert Tellier informe l'assemblée de la nécessité du référendum au sujet des frais de scolarité et invite à la participation massive.

- Nous en sommes au point 9 de l'ordre du jour

- Différents intervenants expliquent à l'assemblée la situation tendue entre la Faculté de Arts et Sciences et le Département.

- Nous passons au point 10 de l'ordre du jour.

- Différents intervenants expliquent la situation entre le left et le centre de calcul

- Vous en sommes maintenant au point 11 de l'ordre du jour.
- M. Essé propose que l'assemblée mandate l'exécutif d'entreprendre des démarches auprès des hautes instances à la recherche d'un compromis.
secondé par Dominique Gaulin.
- ? propose d'amender la proposition précédent comme suit
" d'un compromis et advenant un refus faire le boycottage"
secondé par Yvette Courry.

refusé sur division pour 2
contre 70
abstention 16

- On vote sur la proposition de M. Essé.
refusé sur division pour 7
contre 63
abstention 6

- Dans le but de publier la situation qui existe présentement au département et pour tenter d'activer les choses.
Jean Bourbonniet propose de tenir une conférence de presse ayant pour sujet: la dégradation des conditions d'études du département d'I.R.P. de l'U de M et l'inertie de l'administration face à cet état de chose.
secondé par Michel Akéud.

adopté à l'unanimité

- Yvette Archambault propose qu'un comité pour la conférence de presse soit formé.
secondé par Roseline Phesel

adopté à l'unanimité

- Marc Hebel propose que le comité soit composé de professeurs et d'étudiants.
secondé par Sylvain Matte

adopté sur division pour 71
contre 0
abstention 9

- Jean Bourbonnet propose que la conférence de presse soit tenue d'ici deux semaines.
secondé par Sylvain Matte

adopté à l'unanimité.

- Genevieve Archambault propose de passer à la formation du Comité.
secondé par Sylvain Matte

adopté sur division pour 80
contre 0
abstention 2

- Sylvain Matte propose qu'on élise au moins 5 étudiants.
secondé par Michel Makoud.

adopté sur division pour 69
contre 6
abstention 14

- L'assemblée procède à la formation du comité

- Ce comité se compose des étudiants suivants

- Sylvain Matte
- Genevieve Archambault
- Suzanne Reno
- Jean Bourbonnet
- Michel Makoud
- Michel Gendreau
- Michel Dion
- Laurent Langlois
- Paul Landry
- Marc Lavoie

- Christian Leduc propose la fin des mises en candidatures secondé par Sylvain Matte
adopté à l'unanimité.
- Michel Dion propose la non re-inscription en 1979... secondé par Roseline Phasel
adopté à l'unanimité
- Ginette Archambault propose que l'executif prenne la décision nécessaire pour assurer la solidarité face à la non re-inscription. secondé par Sylvain Matte
adopté à l'unanimité
- Ginette Archambault propose que l'executif soit mandaté pour donner l'information nécessaire aux étudiants face à la non re-inscription. secondé par Sylvain Matte
adopté à l'unanimité.
- Louis Lorrain propose de publier notre insatisfaction face au service du Centre de Calcul. secondé par Ginette Archambault.
- Ginette Archambault propose que l'on amende la proposition précédente comme suit.
" Etant donné la carence des ressources du Centre de Calcul et vu le grand nombre d'étudiants il nous faut publier notre --- "
secondé par Michel Mokeud

l'amendement est refusé sur division pour 18
Contre 25
abstention 44

- On passe au vote sur la proposition de Louis Lorrain.
 adopté sur division pour 57
 contre 4
 abstention 16

- Attendu qu'on veut le tenter de boycotter, et qu'il est urgent d'avertir l'administration de nos prises de position.
 Attendu qu'il est essentiel que l'on publie nos prises de position.

Jean Bourbomet propose que les personnes présentes à l'assemblée aillent à la fin de celle-ci, occuper les bureaux du doyen de la F.A.S. et qu'une personne soit désignée par l'Assemblée pour lui présenter nos revendications et exiger des explications ainsi qu'un échéancier sur les développements à venir.

secondé par Michel Dion

adopté à l'unanimité.

- Emette Archambault propose que Jean Bourbomet soit le porte-parole désigné à la proposition précédente.
 secondé par Sylvain Matte

adopté à l'unanimité.

- Michel Dion propose que l'assemblée soit levée immédiatement.
 secondé par Roseline Phisel

adopté à l'unanimité.

- L'Assemblée est levée.

Le secrétaire d'assemblée.
 Guy Baron
 4/4/79

Le président d'assemblée
 Tony Min
 09/04/79

Ordre du jour d'une

Assemblée spéciale de l'AEIRO
tenue suite à la demande écrite
de quarante membres de l'association.

le 4 avril 1979.

1. Election du président d'assemblée.
2. Election du secrétaire d'assemblée.
3. Ouverture de l'assemblée.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Mot de Laurent Langlois.
6. Calendrier.
7. Election.
8. Référendum.
9. Situation du département face à la F.A.S.
10. Situation du département face au Centre de Calcul.
11. Que doit-on dire ?
12. Divers.
13. Clôture.

Copie conforme

Jay Baron

4/4/79

secrétaire d'assemblée